CONTRAT DE RÉSERVATION GROUPE 2014

WWW.BIOPARC-ZOO.FR

A RENVOYER MINIMUM 3 SEMAINES AVANT VOTRE VISITE
RÉSERVÉ AUX GROUPES DE + DE 20 PERSONNES PAYANTES

VISITE BIOPARC

VOS COORDONNÉES

Nom de l'organisme ..... Nom du responsable du groupe .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél ..... Fax ..... Email .....

VOTRE GROUPE

Date ..... Heure d'arrivée ..... Heure de visite souhaitée ..... Heure de départ .....

Nombre d'adultes : ..... Nombre d'enfants de 11 ans et + : ..... Nombre d'enfants de 3 à 10 ans : .....

CHOIX DE VOTRE VISITE

❑ Visite **GUIDÉE****

❑ Visite **LIBRE**

❑ Visite **guidée INSOLITE**** ❑ 9H30 ou ❑ 14H00
avec découverte exceptionnelle du Bioparc
➧ Pas de visite insolite en Juillet/août.

❑ Visite **guidée BIEN-ÊTRE****
avec pause café / brioche

ATTENTION
Les accompagnateurs du groupe doivent rester avec les enfants lors de ces activités. Le mode d'emploi de chaque mallette vous sera confié à votre arrivée.
Ces activités enfants ne peuvent-être choisies sans la réservation d'une visite libre.

❑ Visite **libre** + **Ateliers enfants** *
(choisissez le ou les ateliers en cochant)

LES ATELIERS		
Choix du ou des ateliers (maxi 30 enfants par ateliers)	Nombre d'enfants	Nombre d'atelier(s)
❑ Sur les traces des animaux (de 4 à 7 ans)		
❑ Au fil de la chaine alimentaire (de 7 à 10 ans)		
❑ Le p'tit monde du BIOPARC (de 7 à 12 ans)		
Nombre total	Enfants :	Atelier(s) :

* Sous réserve de places disponibles avec 30 enfants maxi par atelier. Durée 45 à 60 mn.
** Sous réserve de nos disponibilités

❑ Visite **libre** + **Mallettes enfants***
(choisissez la ou les mallettes en cochant)

LES MALLETTES (7 À 12 ANS)
❑ La pêche aux espèces
❑ A chacun son bec
❑ Le p'tit dessinateur naturaliste

* Location de mallettes à la demi-journée, sous réserve de disponibilité.

VOTRE RESTAURANT

❑ OUI ❑ NON Si OUI, remplir et joindre le contrat de réservation restaurant : «Le Camp des Girafes»

CALCULEZ VOTRE BUDGET

CHOIX DE VOTRE VISITE											
TYPE DE VISITE	Adulte et enfant de 11 ans et +		Nbre de personnes		Total N°1	Enfant de 3 à 10 ans		Nbre d'enfants		Total N°2	COÛT TOTAL N°1 + N°2
Visite **LIBRE** - 3h00 à la journée	16,50 €	X		=		12,00 €	X		=		
Visite **GUIDÉE** - Env. 2h00	18,00 €	X		=		13,50 €	X		=		
Visite **guidée INSOLITE**- Env. 3h00	20,00 €	X		=		15,50 €	X		=		
Visite **guidée BIEN-ÊTRE** - Env. 1h30	20,00 €	X		=		15,50 €	X		=		
ACTIVITÉS ENFANTS (Ces activités ne peuvent-être choisies sans la réservation d'une visite libre)											
	Coût unitaire		Quantité		Total N°3						COÛT TOTAL N°3
Location **Mallette**	30,00 €	X		=							
Atelier	45,00 €	X		=							
										COÛT TOTAL DE VOTRE PROJET N°1 + 2 + 3	

❑ **J'accepte et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente au verso**

NB : Il est accordé la visite gratuite au chauffeur sur présentation de la feuille de route

BON POUR ACCORD
Date, signature et tampon

BIOPARC ZOO DE DOUÉ LA FONTAINE
103 rue de Cholet - 49700 DOUE LA FONTAINE
Tél. 02 41 59 28 84 - Fax. 02 41 59 25 86
Email : infos@bioparc-zoo.fr

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La réservation par le client implique son adhésion, sans réserve, aux présentes conditions générales de vente.

1- RESERVATION

1-1 : Visite Bioparc et/ou activités complémentaires

Tout type de contrat de réservation Bioparc avec ou sans activité complémentaire tel que : visite guidée, atelier pédagogique scolaire / centre, location de mallette pédagogique, défi des animaux scolaire / centre, doit être renvoyé au minimum 3 semaines avant la date de visite :

- par mail les critères obligatoires devront être impérativement remplis
- par courrier ou fax, avec les mentions manuscrites obligatoires suivantes : lu et approuvé, date, signature et tampon.

Les horaires des activités que vous souhaitez réaliser, vous seront communiqués au préalable à titre indicatif, ils vous seront confirmés le jour de votre visite.

1-2 : Restaurant « Le camp des girafes »

Tout type de contrat de réservation « Le camp des girafes » doit être renvoyé au minimum 3 semaines avant la date de prestation :

- par mail les critères obligatoires devront être impérativement remplis
- par courrier ou fax, avec les mentions manuscrites obligatoires suivantes : lu et approuvé, date, signature et tampon.

Le groupe choisit un menu identique pour les adultes et un menu identique pour les enfants.

Les menus sont fournis à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction des approvisionnements. Tous nos prix s'entendent taxes et services compris.

Le restaurant « Le camp des girafes » doit être informé de toute modification du nombre de couverts au moins 8 jours avant la date de prestation. Le non respect de ces conditions de forme et/ou de délai entrainera automatiquement la facturation du nombre de repas réservés mais non consommés.

2- MODALITES DE PAIEMENT :

Les prestations Bioparc et « Le camp des girafes » doivent êtres réglées séparément. Tout retard de paiement donnera droit à une indemnité pour frais de recouvrement s'élevant à 40 € et les dépenses excédentaires pourront être réclamées sur justification.

2-1 : Modalités de paiement Bioparc

Nos factures définitives sont payables le jour de la visite aux caisses du parc. Dans le cas d'un règlement administratif (mandat, voucher, bon de commande), le client remet à l'arrivée sur le site l'engagement de l'établissement à s'acquitter du montant, sans ce document l'accès au parc est refusé.

2-2 : Modalités de paiement « Le camp des girafes »

Nos factures définitives sont payables le jour du déjeuner/dîner aux caisses du restaurant. Dans le cas d'un règlement administratif (mandat, voucher, bon de commande), le client remet en arrivant au restaurant l'engagement de l'établissement à s'acquitter du montant, sans ce document l'accès au parc est refusé.

3 - ANNULATION

3-1 : Annulation Bioparc

La réservation peut être annulée jusqu'à 7 jours avant la date de la visite. Passé ce délai, 20 % du total réservé sera facturé. Aucune entrée ne sera renégociée ni revue en terme de tarification pour des raisons climatiques ou en raison de l'annulation d'une animation.

3-2 : Annulation « Le camp des girafes »

En cas d'annulation de réservation, la prestation fera l'objet d'une facturation dans les conditions suivantes :

Si elle intervient :

- moins de 24 heures avant la date prévue : facturation à 100 %
- entre 24 heures et le 7ème jour inclus avant la date prévue : facturation à 50 %

4- CONDITIONS PARTICULIERES

4-1 : Assurances

Le Bioparc et « Le camp des girafes » déclinent toute responsabilité pour les dommages survenus à la suite du non-respect des consignes de sécurité, ainsi que pour les vols susceptibles d'atteindre les effets, objets ou matériel apportés par les visiteurs/clients. Chaque membre du groupe est responsable des dommages qu'il pourrait causer à l'intérieur du parc et/ou du restaurant, lors de sa visite.

4-2 : Tarifs

Nos tarifs de groupe sont nets et non cumulables avec des offres promotionnelles.

Nos tarifs et prestations Bioparc et restaurant « Le camp des girafes » peuvent varier en fonction des conditions économiques et des dispositions règlementaires.

4-3 : Carte Zoo Pass

La carte Zoo-Pass n'est pas utilisable dans les visites de groupe.

4-4 : Activités enfants

Les ateliers et les mallettes enfants ne peuvent-être choisis sans la réservation d'une visite libre.

5- LITIGES

Les présentes conditions générales de ventes sont soumises au droit français. Tout litige qui n'aura pu être réglé à l'amiable relèvera du tribunal de commerce d'Angers.